



Washington Wall Street Watch

N°2026- 23 - Le 11 Juin 2026

Une publication de l'Antenne de New York du SER de Washington

SOMMAIRE

Conjoncture

- Le marché du travail américain reste dynamique en mai malgré un chômage stable et des disparités sectorielles persistantes
- L'inflation s'inscrit à son niveau le plus élevé depuis trois ans, portée par les prix de l'énergie
- L'amélioration de la balance commerciale en avril est soutenue par les exportations pétrolières

Politiques macroéconomiques

- Les projections fédérales mettent en évidence une détérioration accélérée de la situation financière des principaux programmes sociaux américains

Services financiers

- La CFTC propose un cadre réglementaire pour les marchés prédictifs
- La FDIC annonce une refonte substantielle de son cadre de résolution bancaire
- La SEC propose d'abroger la règle de protection du meilleur prix

Situation des marchés

Brèves

CONJONCTURE

Le marché du travail américain reste dynamique en mai malgré des disparités sectorielles persistantes

Le dernier [Jobs report](#) publié par le *Bureau of Labor Statistics* (BLS) le 5 juin met en évidence une amélioration de la dynamique de l'emploi en mai avec +172 000 créations d'emplois, contre +179 000 en avril.

Cette progression, supérieure aux attentes des économistes (+85 000 emplois attendus), témoigne une nouvelle fois d'une accélération du rythme d'embauche par rapport à fin 2025. Les nouvelles révisions des mois antérieurs renforcent le signal de robustesse du marché du travail : +214 000 emplois recensés en mars contre +185 000 initialement (soit une hausse de

+29 000), +179 000 emplois en avril contre +115 000 initialement (soit une révision de +64 000 emplois). Au total, on dénombre +93 000 emplois supplémentaires sur ces deux mois.

Dans le même temps, le taux de chômage demeure stable à 4,3 %, inchangé par rapport à avril, grâce à un équilibre entre la création d'emplois et une légère hausse de l'offre de travail, le taux de participation restant à 61,8 %.

La création d'emplois en mai apparaît une nouvelle fois concentrée sectoriellement. Les principaux moteurs sont les loisirs et l'hôtellerie (+70 000 emplois), le secteur public local (+55 000) et le secteur de la santé (+35 000). À l'inverse, les suppressions d'emplois dans le secteur des services financiers (-22 000 emplois) ainsi que certains segments de l'information, illustrent une dynamique encore hétérogène selon les branches de l'économie.

Enfin, la progression des salaires reste mesurée mais persistante, avec une hausse de +0,3 % sur un mois et +3,4 % sur un an, traduisant une pression salariale modérée mais toujours présente dans un marché du travail qui demeure globalement tendu.

L'inflation s'inscrit à son niveau le plus élevé depuis trois ans, portée par les prix de l'énergie

Selon le [rapport](#) du *Bureau of Labor Statistics* (BLS) publié le 10 juin 2026, l'indice des prix à la consommation (IPC) a progressé de +0,5 % en mai (après +0,6 % en avril) et sa composante sous-jacente a augmenté de +0,2 % (après +0,4 %). Les prix de l'énergie maintiennent leur progression à +3,9 % en mai (après +3,8 %), et contribuent à plus de 60 % de la hausse mensuelle de l'indice d'ensemble. Les prix de l'alimentation atteignent +0,2 % (après +0,5 %).

Sur 12 mois glissants, l'inflation progresse de +4,2 % en mai (après +3,8 %) et sa

composante sous-jacente atteint +2,9 % (après +2,8 %). Les prix de l'énergie continuent leur progression sur un an à +23,5 % (après +17,9 %) en réponse au conflit au Moyen-Orient. Les hausses de prix restent particulièrement soutenues pour les carburants automobiles (+40,5 %) et le fioul (+58,9 %). Sur un an, les prix de l'alimentation augmentent de +3,1 % (après +3,2 %). En glissement annuel, les prix des biens hors alimentation et énergie ont progressé de +1,1 % (après +1,1 %) et ceux des services hors énergie ont augmenté de +3,4 % (après +3,3 %), dont +4,1 % pour les services de transport (malgré une baisse mensuelle de -0,6 %) et +26,7 % pour l'aérien.

L'inflation et sa composante sous-jacente ont progressé à un niveau conforme aux attentes des marchés sur un an (consensus respectivement à +4,2 % et +2,9 %), tandis que l'inflation sous-jacente mensuelle est ressortie en deçà des attentes (consensus à +0,3 %).

L'amélioration de la balance commerciale en avril est soutenue par les exportations pétrolières

Selon le [U.S. International Trade in Goods and Services](#) publié par le Census Bureau et le Bureau of Economic Analysis (BEA), le déficit commercial en biens et services des États-Unis diminue de -1,2 % pour s'établir à -55,9 Md\$ en avril, après -56,6 Md\$ en mars (révisé de +3,7 Md\$). Les exportations de biens et services atteignent +2,6 % (après +2,2 % en mars), soutenues par la hausse des exportations de pétrole (+6,4 Md\$ pour le pétrole non raffiné, +1,3 Md\$ pour le fioul et +1,0 Md\$ pour les autres produits pétroliers) et de biens d'équipement (+2,5 Md\$ pour les ordinateurs). Les importations de biens et services augmentent de +2,0 %, après +2,3 % en mars, notamment portées par les importations de biens liés au développement de l'intelligence artificielle (+2,2 Md\$ pour les ordinateurs, +1,7 Md\$

pour les semi-conducteurs et +1,6 Md\$ pour les équipements de télécommunication).

S'agissant de la balance des biens, le déficit des États-Unis s'améliore en avril, s'établissant à -83,7 Md\$, après -85,1 Md\$ en mars (révisé de +2,3 Md\$), avec une hausse des exportations (+8,7 Md\$) plus importante que celle des importations (+6,4 Md\$).

S'agissant des échanges bilatéraux, la balance commerciale en biens s'améliore principalement avec la Chine (+2,6 Md\$ pour atteindre un déficit de -12,0 Md\$), le Mexique (+1,9 Md\$ pour atteindre un déficit de -14,8 Md\$) et l'Union européenne (+1,8 Md\$ pour atteindre -7,2 Md\$).

POLITIQUES MACROECONOMIQUES

Les projections fédérales mettent en évidence une détérioration accélérée de la situation financière des principaux programmes sociaux américains

Le dernier [rapport annuel](#) des autorités fédérales américaines confirme une dégradation plus rapide que prévu de la soutenabilité des grands programmes de protection sociale, en particulier du système de retraite publique (Social Security). Le fonds de réserve destiné aux retraités devrait être épuisé dès le T3 2032, soit 3 mois plus tôt que dans les projections de l'an dernier. À partir de cette date, le programme ne pourrait financer qu'environ 88 % des prestations prévues, entraînant mécaniquement une réduction entre 12 % et 22 % des pensions versées si aucune réforme n'est adoptée.

Cette détérioration est principalement liée à des facteurs démographiques et budgétaires. Les projections intègrent

désormais une baisse plus marquée de la fécondité (1,75 enfant / femme contre 1,90 précédemment), ce qui réduit à terme le nombre d'actifs cotisants. Les restrictions migratoires récentes ont également conduit à revoir à la baisse les flux, alors que les populations immigrées contribuent aux recettes via les cotisations sociales - parfois sans bénéficier des prestations. Enfin, certaines mesures fiscales récentes, notamment des allègements pour les seniors, diminuent les recettes du programme.

Le déséquilibre financier du programme est structurel : en 2025, les dépenses atteignent environ 1 610 Md\$ pour 1 450 Md\$ de recettes, soit un déficit annuel d'environ 160 Md\$ couvert par les réserves. Celles-ci devraient être totalement consommées au début des années 2030. Un rapport parallèle indique également que le fonds de l'assurance hospitalisation (Medicare) pourrait être épuisé en 2033.

SERVICES FINANCIERS

La CFTC propose un cadre réglementaire pour les marchés prédictifs

Le 10 juin 2026, la Commodity Futures Trading Commission (CFTC), autorité de supervision des marchés dérivés, a [publié](#) un projet de règlement (*notice of proposed*

rulemaking — *NPRM*) destiné à encadrer les marchés prédictifs. Le texte, vise à préciser les catégories de contrats susceptibles de faire l'objet d'une procédure de blocage au titre de l'intérêt public.

S'agissant des contrats portant sur le terrorisme, les assassinats et la guerre, la

Commission estime qu'ils présenteraient très vraisemblablement un caractère contraire à l'intérêt public, en raison de leurs externalités négatives sur la sécurité nationale et des effets d'incitation susceptibles de récompenser la violence.

Au sujet des paris sportifs, le projet conclut qu'ils ne seraient pas contraires à l'intérêt public sous réserve d'exclusions spécifiques portant sur les blessures de joueurs, les résultats d'arbitrage, et certains contrats facilement manipulables par un individu. Enfin, les contrats portant sur les élections sont exclus du champ d'application du test d'intérêt public, la Commission les qualifiant de « concours » (*contest*) et non de jeux (*gaming*).

La FDIC annonce une refonte substantielle de son cadre de résolution bancaire

Le 9 juin 2026, Travis Hill, président de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC), a [présenté](#) devant la Chambre de commerce américaine (U.S. Chamber) un bilan des travaux engagés par l'agence pour moderniser son dispositif de résolution bancaire.

T. Hill a annoncé plusieurs ajustements portant sur les cotisations au fonds de garantie des dépôts (*Deposit Insurance Fund — DIF*). Le seuil d'assujettissement à la grille de cotisation des grandes banques, fixé à 10 Md USD et inchangé depuis 2011, serait relevé et indexé pour mieux refléter le profil de risque des établissements concernés. En parallèle, les taux de cotisation seraient abaissés de 2 points de base (pb) pour les petites banques, et d'un montant moindre pour les grandes banques, qui pourraient toutefois atteindre une réduction équivalente en démontrant leur niveau de préparation à un scénario de résolution (« *resolution readiness adjustment* »). Cela implique que la banque mette rapidement à disposition de la FDIC

les informations nécessaires à une résolution ordonnée.

Sur la règle du moindre coût (*least-cost test*), qui impose à la FDIC de retenir systématiquement l'option de résolution la moins coûteuse pour le DIF, T. Hill a plaidé auprès du Congrès pour l'introduction d'une exception de *minimis* à la règle. Elle permettrait à la FDIC de choisir une option légèrement plus coûteuse lorsque l'écart est négligeable.

Plusieurs autres chantiers ont également été évoqués dont la réforme de la règle de tenue des comptes de dépôts, l'amélioration des procédures de commandes publiques de la FDIC lors des résolutions afin d'y attirer des conseillers financiers de premier rang dans des délais restreints, et l'ouverture de la procédure d'appel d'offres aux acteurs non bancaires.

La SEC propose d'abroger la règle de protection du meilleur prix

La Securities and Exchange Commission (SEC) a publié en 2026 un projet de règlement proposant l'abrogation de deux dispositions fondamentales de la régulation des marchés actions (Regulation National Market System - NMS) adoptée en 2005 pour unifier les marchés actions.

La première est la règle dite de « protection des ordres » (order protection rule ou « *trade-through rule* » - NMS 611), qui impose aux plateformes de négociation — bourses, systèmes de négociation alternatifs (ATS), teneurs de marché et courtiers-négociants — de se doter de procédures écrites visant à empêcher l'exécution d'un ordre à un prix inférieur au meilleur prix coté « protégé » affiché sur une autre plateforme. La seconde (NMS 610(e)) complète ce dispositif en exigeant des bourses et de la Financial Industry Regulatory Authority (FINRA) qu'elles adoptent des règles contraignant leurs membres à éviter d'afficher des cotations

qui « bloqueraient » ou « croiseraient » des cotations protégées — situation où le meilleur prix acheteur est égal ou supérieur au meilleur prix vendeur d'une autre plateforme.

Alors qu'elles devaient protéger les investisseurs, en appuyant concrètement le principe de « meilleur exécution » qui s'applique à leurs courtiers, ces règles ont conduit à fragmenter les marchés actions en permettant à des plateformes secondaires d'exister en affichant des ordres à bas prix mais en quantité limitée, juridiquement protégés. Cette complexité accrue génère des coûts de conformité

injustifiés, les courtiers devant se connecter et collecter des informations depuis l'ensemble des places de marché. Elle réduit également la liquidité affichée, plus de la moitié des ordres étant désormais passés en dehors des bourses.

Dans le contexte d'automatisation et d'interconnexion électronique des places de marché, la Règle 611 est jugée inutile pour garantir l'obligation de meilleure exécution, celle-ci étant désormais assurée par les mécanismes de marché et les technologies de routage des ordres.

La période de consultation publique est ouverte pour soixante jours.

SITUATION DES MARCHES

Au cours de la semaine écoulée (de vendredi à jeudi), l'indice S&P 500 et le Nasdaq augmentent légèrement, à 7394 points (+0,14 %) et 25 810 points (+0,39 %) respectivement. Si les indices ont atteint leur plus bas en cinq semaines mercredi, sous l'effet des tensions géopolitiques ainsi que d'un décrochage des valeurs technologiques, l'annonce de l'approche d'un accord de paix a favorisé un net rebond des indices jeudi. SpaceX a également clôturé le *pricing* de son IPO en fin de semaine, levant ainsi 75 Md USD, un

record historique, dans l'attente d'une cotation vendredi en bourse.

Les rendements des obligations souveraines américaines (*Treasuries*) baissent sur la semaine, de -8 points de base à 4,07 % pour les bons à 2 ans, et -6 points de base pour les bons à 10 ans à 4,46 %, essentiellement en réaction à la perspective d'achèvement du conflit au Moyen-Orient et de baisse des cours du pétrole.

BREVES

➤ Adoptée par le Sénat le 5 juin 2026 (52–47) puis par la Chambre des représentants le 9 juin 2026 (214–212), la [loi de réconciliation budgétaire](#) visant à assurer les financements des activités de l'Immigration and Customs Enforcement (ICE) et du Customs and Border Protection (CBP) a été promulguée le mercredi 10 juin 2026 par le président Trump. Le texte, d'un montant total de 70 Md\$, prévoit environ 38,5 Md\$ pour l'ICE, 26 Md\$

pour le CBP ainsi que 5 Md\$ de crédits discrétionnaires laissés à l'appréciation du Department of Homeland Security (DHS). Après plusieurs mois de débats sur l'encadrement des agents de ces deux services et en l'absence d'accord bipartisan, les républicains avaient d'abord adopté une première loi de financement du DHS, le 30 avril 2026, couvrant l'ensemble du département à l'exception de l'ICE et du CBP, avant de recourir à la procédure de

réconciliation pour sécuriser durablement les moyens de ces deux agences jusqu'à la fin du mandat présidentiel.

- Le 8 juin 2026, OpenAI a déposé auprès de la SEC un dossier d'introduction en bourse, sans en préciser le montant ni le calendrier. Ce dépôt intervient quelques jours après celui d'Anthropic, annoncé le 1er juin.